

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ;

MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M. Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné
procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme Magalie BOUVARD (a donné procuration
à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

**Fixation des tarifs du centre de loisirs sans hébergement pour les vacances de printemps
2017**

Vu la demande de la CAF de la Moselle concernant les tarifs appliqués pour les familles
domiciliées à l'extérieur de la commune,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'appliquer le quotient familial et la
tarification suivants pour le centre de loisirs de printemps 2017 :

Quotient familial*	Tarif appliqué
Plus de 700 Euros	A
De 450 à 700 Euros	B
Moins de 450 Euros	C

*revenus annuels divisés par le nombre de parts et divisés à nouveau par douze.

.../...

.../...

Tarifs pour les résidents et/ou scolarisés à St Julien lès Metz

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Demi-journée (sans repas ni sortie)	10,20 €	9,20 €	8,20 €
Journée	20,00 €	18,00 €	16,00 €
Journée avec sortie	25,00 €	22,50 €	20,00 €
4 journées	75,00 €	67,50 €	60,00 €
1 semaine (5 journées)	90,00 €	81,00 €	72,00 €
2 semaines (10 journées)	153,00 €	138,00 €	124,00 €

Tarifs pour les domiciliés à l'extérieur de la commune

	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Demi-journée (sans repas ni sortie)	11,20 €	10,00 €	8,95 €
Journée	22,00 €	19,80 €	17,50 €
Journée avec sortie	27,50 €	24,75 €	22,00 €
4 journées	82,50 €	74,25 €	66,00 €
1 semaine (5 journées)	99,00 €	89,00 €	79,00 €
2 semaines (10 journées)	168,00 €	151,00 €	134,00 €

Les bons CAF, chèques vacances, aides des comités d'entreprise pourront être acceptés comme moyens de paiement et viendront en déduction des tarifs susmentionnés. La participation de la commune (8,80 Euros par jour avec un maximum de 5 jours), décidée par la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2016, pourra être déduite pour les enfants qui n'en ont pas encore bénéficié.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

31 mars 2017

Séance ordinaire du 6 avril 2017

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSEK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Approbation du compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2016

CONSIDERANT que toutes les opérations de recettes et de dépenses effectuées et décrites
dans le compte de gestion du Receveur Municipal sont identiques à celles du compte
administratif pour l'exercice 2016,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter ce document dont les
résultats sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2016.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;
M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;
Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,
M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;
M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Approbation du compte administratif de l'exercice 2016

En mouvements réels, les écritures du compte administratif de l'exercice 2016 se résument
ainsi :

Section de fonctionnement

Recettes réalisées : 2 270 801,67 €

Dépenses effectuées : 2 146 062,35 €

d'où un excédent de fonctionnement

à reprendre au budget 2017 : 124 739,32 €

Section d'investissement

Recettes réalisées : 271 130,25 €

Dépenses effectuées : 472 636,34 €

Excédent 2015 : 95 673,25 €

d'où un déficit d'investissement

à reprendre au budget 2017 : 105 832,84 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 108 052,84 €

(déficit +solde des restes à réaliser)

.../...

.../...

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré hors la présence du Maire, DECIDE d'approuver le compte administratif 2016 tel qu'il est présenté.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

VU la présentation du compte administratif de l'exercice 2016,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'affecter le résultat de
fonctionnement de l'exercice 2016 comme suit :

.../...

.../...

POUR MEMOIRE : RESULTAT ANTERIEUR	<u>excédent</u>	<u>déficit</u>
<ul style="list-style-type: none">• de fonctionnement• d'investissement	77 827,54 95 673,25	- -
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>excédent</u>	<u>déficit</u>
<ul style="list-style-type: none">• de fonctionnement• d'investissement	124 739,32	- 201 506,09
DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE A REPENDRE AU BP 2017	105 832,84	
RESTE A REALISER		
<ul style="list-style-type: none">• en dépenses• en recettes	2 220,00 0,00	
SOLDE :	2 220,00	
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :		108 052,84
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :		
1. Affectation prioritaire au déficit de fonctionnement (art.002 "déficit antérieur reporté")		
2. Affectation complémentaire en réserve obligatoire à hauteur du besoin de financement de l'investissement		108 052,84
AFFECTATION DU SOLDE RESTANT DE FONCTIONNEMENT Au compte 1068		16 686,48

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

31 mars 2017

Séance ordinaire du 6 avril 2017

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;
M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;
Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,
M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;
M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Budget Primitif et Impôts locaux

VU l'avis favorable de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de maintenir le taux des impositions directes aux pourcentages ci-après :

Taxe d'habitation :	9,88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	10,82 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	42,00 %
- de voter une somme de 1 017 358,00 euros en impôts locaux (contributions directes) pour l'équilibre du budget, produit fiscal « attendu » pour 2017 des trois taxes directes locales,
- d'approuver le budget primitif pour l'année 2017, présenté par le Maire, se montant en recettes et en dépenses totales à 3 076 880,68 euros.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;
M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

**Suppression d'un emploi d'adjoint d'animation 1^{ère} classe et création d'un emploi
d'animateur**

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction
publique territoriale, notamment les articles 3 et 34,

VU l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 1^{er} décembre 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint d'animation 1^{ère} classe et de créer
un emploi d'animateur en raison de l'admission d'un agent titulaire au concours d'animateur,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de modifier le tableau des emplois en
supprimant un emploi d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à temps complet et en créant un
emploi d'animateur à temps complet, avec effet au 6 avril 2017.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi
seront inscrits au budget primitif, chapitre 12.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

31 mars 2017

Séance ordinaire du 6 avril 2017

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH, Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M. Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Suppression d'un emploi d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe et création d'un emploi d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.

Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 et 34 ;

Vu l'avis favorable de la Commission du Personnel en date du 1^{er} décembre 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe et de créer un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe en raison d'un avancement de grade,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de modifier le tableau des emplois en supprimant un emploi d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet Et en créant un emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet, avec effet au 6 avril 2017.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget primitif, chapitre 12.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

31 mars 2017

Séance ordinaire du 6 avril 2017

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH, Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M. Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Suppression d'un emploi d'Agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe et création d'un emploi d'Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe.

Vu la loi n°84-53 du 26/01/1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 et 34 ;

Vu l'avis favorable de la Commission du personnel en date du 1^{er} décembre 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe et de créer un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe en raison d'un avancement de grade,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de modifier le tableau des emplois en supprimant un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe à temps complet,

Et en créant un emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à temps complet, avec effet au 6 avril 2017.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget primitif, chapitre 12.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;
M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

Contrat de droit privé CUI-CAE

Vu l'avis favorable de la Commission du personnel en date du 23 mars 2017,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'autoriser le Maire à conclure un contrat CUI-CAE (contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi) à compter du 15 avril 2017 pour l'emploi d'une personne au service technique à raison de 26 heures hebdomadaires. Le contrat à durée déterminée sera conclu pour une période maximale de 12 mois.

Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière de l'Etat à hauteur de 85 % versée mensuellement et d'une exonération des charges patronales.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du salarié recruté seront inscrits au budget, chapitre 12.

Adopté à 14 voix pour, 2 voix contre (Mme Maguin et M. Vanheeghe)
et 1 abstention (Mme Hennequin-Rivoire).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

Date de convocation :

31 mars 2017

Séance ordinaire du 6 avril 2017

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH, Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;

M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;

Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,

M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;

M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M. Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

POINT N° 10 – Création d'un emploi d'adjoint administratif C1.

Rapporteur : Dominique Hory

VU la loi 84-53 du 26/1/84 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 3 et 34 ;

VU l'avis de la Commission du personnel en date du 6 octobre 2016,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil municipal et la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif C1,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de modifier le tableau des emplois en créant un emploi d'adjoint administratif C1 à temps non complet, avec effet au 6 avril 2017.

Si le poste créé ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3 de la loi 84-53 du 26/1/84. La rémunération sera fixée sur la base du 1^{er} échelon.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 12.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers élus :

23

Séance ordinaire du 6 avril 2017

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

13

**Sous la présidence de Monsieur Fabrice HERDÉ,
Maire**

Date de convocation :

31 mars 2017

Présents : M. Fabrice HERDÉ, Maire

Mme Claudine MEUNIER, Mme Clotilde HENNEQUIN-RIVOIRE, M. Georges KOCH,
Mme Dominique HORY, M. Olivier SCHMITT, Adjoint ;
M. Hubert PAYEN, M. Conseiller municipal délégué ;
Mmes Françoise LOUIS-EVRARD, Christine MAGUIN, Maryvonne BRUNEL,
M. Pascal GUICHARD, Mme Nadine SOLT, M. Laurent HERZOG, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Alexandre MAJERCSIK, Adjoint (a donné procuration à M. Herdé) ;
M. Jean-Paul TERPEREAU, Adjoint délégué ; MM. Thierry LOSA (a donné procuration à M.
Koch), Sylvain VANHEEGHE (a donné procuration à M. Schmitt), Damien AUBRY, Mme
Magalie BOUVARD (a donné procuration à Mme Hory) ;

Absents non excusés : Mmes Chantal SEEBALD, Rachel DAUENDORFFER, Jessica
SGRO, M. François CLAUDEL, Conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne BRUNEL

**POINT N° 11 - Demande de versement d'un fond de concours à Metz Métropole pour
les travaux de mise aux normes accessibilité de l'Hôtel de ville**

Rapporteur : Claudine Meunier

Il est présenté à l'assemblée le projet de remise aux normes accessibilité de l'Hôtel de ville.
Les travaux ont été estimés à 64. 950 Euros H.T. soit 77.940 T.T.C..

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- d'approuver le projet de mise aux normes accessibilité de l'Hôtel de ville dont les travaux
sont estimés à 64.950 Euros H.T. soit 77.940 Euros T.T.C.

- de solliciter le versement d'un fond de concours auprès de Metz-Métropole.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Saint-Julien-lès-Metz, le 10 avril 2017

Le Maire,

Fabrice HERDÉ